

# Plan local d'urbanisme :

## Une enquête publique jusqu'au 27 juin

Dans le cadre de l'enquête publique du Plan local d'urbanisme, le commissaire enquêteur tient des permanences jusqu'au 27 juin. Les Brivistes pourront y donner leur avis.

**P**our Vincent Montjotin, directeur du développement urbain, « on ne va pas se contenter d'une enquête publique a minima, on va la faire vraiment en conviant un maximum de personnes à venir nous voir. »

L'enquête publique sera une étape importante dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) qui se substituera à l'actuel Plan d'occupation des sols après son approbation par le conseil municipal, probablement d'ici la fin de l'année. Cette étape, menée par un commissaire enquêteur, consiste à recevoir les avis et doléances des habitants de la commune en matière d'urbanisme, notamment concernant la classification des parcelles.

### 12 permanences pour recueillir les avis

« Quelque 150 Brivistes sont déjà venus nous voir depuis quelques mois au service du développement urbain pour poser des questions et consulter le dossier qui deviendra, une fois approuvé par les élus, le Plan local d'urbanisme. Depuis le 23 mai et jusqu'au 27 juin, le document restera consultable au sein du service mais, pour les interrogations, ce sera au local Urba'Brive, 7 boulevard du Salan, qu'il faudra se rendre » explique Vincent Montjotin. « Sur place, le commissaire enquêteur pourra renseigner les visiteurs, qui seront reçus dans un bureau fermé, en toute confidentialité. S'il le juge nécessaire, il pourra même se rendre sur certaines parcelles en fonction des éléments fournis par les habitants. Un mois après la fin de l'enquête, il nous fournira ses conclusions et nous ferons d'éventuelles modifications nécessaires avant de transmettre le dossier pour le vote d'approbation. »

**Brive PLU**

# Plan Local d'Urbanisme

au Local Urba'Brive  
17 Bd du Salan

**Enquête Publique**  
**PERMANENCES**  
du commissaire enquêteur  
du 23 mai au  
27 juin 2011 inclus

Lundi 23 mai	de 09h00 à 17h30
Mercredi 25 mai	de 14h00 à 17h30
Samedi 28 mai	de 09h00 à 17h30
Lundi 30 mai	de 09h00 à 17h30
Mercredi 01 juin	de 14h00 à 17h30
Lundi 06 juin	de 09h00 à 17h30
Mercredi 15 juin	de 14h00 à 17h30
Samedi 18 juin	de 09h00 à 17h30
Lundi 20 juin	de 09h00 à 17h30
Mercredi 22 juin	de 14h00 à 17h30
Samedi 25 juin	de 09h00 à 17h30
Lundi 27 juin	de 14h00 à 17h30

VOTRE AVIS COMPTE, VENEZ NOMBREUX !

# VILLE DE BRIVE

Pas moins de 12 permanences sont au programme (voir affiche ci-dessus). Il peut être judicieux de se munir de documents (cadastre, photos, etc.) pour soutenir une éventuelle demande et faciliter le travail du commissaire enquêteur. Bien entendu, lui aussi sera en possession d'un lourd dossier afin de pouvoir renseigner en retour les habitants avec la plus grande précision possible.

Les personnes qui ne pourraient pas se rendre aux permanences peuvent déposer ou adresser un courrier au service du développement urbain de la Ville à l'attention du commissaire enquêteur. Il est également possible de laisser un message sur un registre. Renseignements sur le site internet d'Urba'Brive <http://urba.brive.net> ou auprès du service du développement urbain au 05.55.18.16.10.